PORZELACK®

Fiche technique

PP-45

AUTO SECHANT

Conçu pour le séchage intégral des véhicules après lavage ou des VN après déparaffinage ou déprotection des résines copolymères, pp-45 présente les caractéristiques suivantes :

- Conception d'application économique interdisant tout gaspillage
- Important gain de temps par rapport à l'essuyage a la peau de chamois
- Impossibilité de marquer ou rayer les laques du fait de l'absence de contact
- Aspects caractéristiques de brillance de la carrosserie et des vitres particulièrement nets.
- Très large spectre de dureté de l'eau sans la moindre trace de dépôt résiduel de calcaire

Mode d'emploi

Aspiration du produit uniquement en venturi.réglée à 2%
Mouiller intégralement l'ensemble de la carrosserie de haut en bas.
Il se produit alors un film compact sans rupture qui va se tendre et s'évaporer, laissant les surfaces traitées totalement sèches et exemptes de traces.
On traite de 40 à 50 vehicules environ avec un bidon de 20 litres selon l'utilisation.

Le temps d'évaporation est variable en fonction de la température, du taux d'hygrométrie et du volume d'air circulant. Il peut varier de 3 ¨ 4 mn si le véhicule sèche au soleil ou dans un espace très aéré, une vingtaine de minutes, s'il reste parqué dans l'atmosphère humide de l'aire de lavage. Du fait de l'isolant thermique, le pavillon est plus long ¨ sécher.

Conditionnements

- Emballage : Bidon de 20 L, fût 210 L.

Données techniques

- Aspect : liquide limpide bleu
- pH : > 6.8
- Densité à 20 °C 0.98g / CM3

Précautions

Éviter les projections oculaires
et le contact avec l'épiderme.

Stockage

Stocker à l'abri du gel.
entre 5° / 35°

Fiche "Ingrédients" disponible sur demande

Formule déposée au centre Antipoison France :

+ 33(0)1 45 42 59 59 (ORFILA)

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents.
Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des états membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

Les informations correspondent à l'état actuel de nos connaissances et n'ont d'autre but que de vous renseigner sur nos produits et leurs possibilités d'application. Elles sont données avec objectivité mais n'impliquent aucun engagement de notre part.

23-06-2015 Ind. 8 ■

Remarque

ce document ne peut en aucun cas être assimilé à une fiche de spécifications. Les résultats présentés dans cette fiche technique s'appuient sur des essais effectues dans des conditions précisément définies et nos connaissances actuelles. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de vérifier par ses propres essais que le produit convient a l'application et aux conditions de mise en œuvre qu'il envisage.

* Sans Valeur Limite d'Exposition Règlementaire.

2, Avenue Condorcet – 91240 SAINT MICHEL / ORGE
Tél : 09 53 39 06 25 – Fax : 09 58 39 06 25 – Mail : info@porzelack.fr